

Procès-verbal

Le mercredi 20 juin 1973

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la Santé, du Bien-Être et des Sciences se réunit aujourd'hui, à 14 heures 30.

Présents: Les honorables sénateurs Carter (*vice-président*), Bonnell, Bourget, Denis, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Inman, Langlois, Phillips, Smith (9)

Présents mais ne faisant pas partie du Comité: Les honorables sénateurs Heath, McElman et Walker (3).

Le Comité étudie le Bill C-133, «Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation».

Le témoin suivant est entendu au sujet dudit Bill:

De la Société Centrale d'Hypothèques de Logement
M. H. W. Hignett, Président

Au cours de la discussion qui suit, M. Hignett cite des chiffres tirés de plusieurs documents en sa possession. A la demande du vice-président, il est convenu que les deux documents intitulés «Budget des engagements découlant de la nouvelle loi» et «Budget de capital pour 1973—engagements» (tableaux I et II) seraient imprimés en annexes aux délibérations d'aujourd'hui. (voir annexes A, B et C)

Sur une motion de l'honorable sénateur Bourget, il est résolu de faire rapport du Bill sans amendement.

A 16 heures 30, Le Comité ajourne ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ:

Le greffier du Comité,
Patrick J. Savoie.